



CHARTRE DU JOUEUR SENIOR - Saison 2015 /2016

L'objectif de cette charte n'est pas d'instaurer un cadre rigide peu propice aux échanges et à la convivialité, bases solides de notre Club ou encore de récolter des fonds en « taxant les joueurs ».

L'objectif de cette charte est de respecter les éléments fondamentaux à la pratique d'un sport collectif afin de vivre une saison sportive épanouissante pour tous (joueurs, dirigeants, entraîneurs...).

Point 1 : Payer sa cotisation.

Tous les joueurs s'engagent à **régler leur cotisation avant le début des compétitions** officielles (championnat ou coupes).

Point 2 : Prévenir en cas d'absence

Pour faciliter à la fois l'organisation des matchs et donc éviter à l'entraîneur de passer des heures au téléphone pour savoir si tel ou tel joueur sera présent le dimanche, nous vous demandons de prévenir **au plus tard le jeudi soir en cas d'absence le dimanche suivant (sous peine d'une amende de 3 euros)**.

Tout joueur ne se présentant pas le dimanche alors qu'il est convoqué (sauf cas de force majeure) versera quant à lui la somme de 10 euros.

Pour les entraînements, en cas d'absence, un SMS à l'entraîneur serait également très apprécié. L'organisation des séances en sera grandement facilitée.

Point 3 : Respecter les Heures de Rendez Vous

L'heure de rendez-vous au match est la même pour tous. Afin d'éviter aux entraîneurs et aux joueurs ponctuels d'attendre de longues minutes l'arrivée des coéquipiers retardataires. **Tout retard de plus de 5 minutes sera sanctionné d'une amende de 2 euros. Au delà de 10 minutes, le tarif passera à 4 euros.**

Point 4 : Accepter les Décisions Arbitrales

Tout joueur pénalisé d'un carton pour tout autre fait qu'un acte de jeu se verra sanctionné financièrement afin de couvrir les frais facturés au club.

Pour un carton jaune, le montant s'élèvera à 5 euros.

Pour un carton rouge, le montant s'élèvera à 10 euros.

- ### Point 5 : Adopter une Attitude Exemplaire

Le Club de l'US FONTAINE NOTRE DAME est un club convivial avant tout et nous nous devons de véhiculer une bonne image de celui-ci. Cela passe donc par l'adoption d'une attitude exemplaire et décente chaque week-end sur l'ensemble des terrains.



Se comporter en adulte responsable, c'est respecter l'adversaire, les arbitres, les spectateurs et les enfants qui nous regardent.

Tout comportement antisportif pouvant nuire à l'image du Club pourra donc être sanctionné. Cette sanction peut prendre la forme de suspension interne voire de renvoi définitif du club.

Point 6 : Participer à la Vie du Club

En marge de la pratique du football, plusieurs évènements sont organisés au cours de l'année : bingo, concours de belote, tournois, etc. Pour créer une ambiance conviviale et pour la bonne vie du Club (*ne pas oublier que ces actions apportent de la trésorerie*), **la participation à ces évènements est vivement souhaitée.**

Point 7 : Challenge « USF » - Thème : « Etre exemplaire »

Les 3 joueurs s'étant le plus investis dans la vie du club (accompagnement d'une équipe de jeunes sur un ou plusieurs week-end, participation active aux événements organisés par le club, présence aux entraînements, etc.) **feront l'objet d'une récompense en fin de saison.**

Un système de points visera à départager les joueurs :

- présence à un entraînement => 1 point ;
- participation à un événement organisé par le club => 4 points ;
- passage lors d'un match de jeunes => 2 points ;
- participation à un match officiel => 2 points ;
- arbitrage d'un match de jeunes => 4 points ;
- participation "active" à un événement organisé par le club => 8 points.

Par ailleurs, chaque mois, sera désigné le joueur le plus exemplaire. Cette désignation fera l'objet d'un affichage au niveau des vestiaires.

Point 8 : Gestion des Amendes

Une caisse spéciale sera mise en place pour recueillir l'argent des amendes.

Pour plus de transparence, un point sur les paiements sera effectué **tous les mois**. A cette occasion, les joueurs devront s'acquitter de leurs dettes. Le joueur de chaque équipe (A et B) ayant l'amende la plus élevée sera désigné pour récolter l'argent qu'il transmettra au trésorier.

A la fin de la saison, la somme récoltée sera utilisée pour organiser un barbecue et pour récompenser les 3 joueurs les plus "exemplaires".

Lue et approuvée

Lue et approuvée

Le Président de L'USF

Le Joueur

RECAPITULATIF AMENDES

Absence non communiqué (compétition)	3 €
Absence à la suite d'une convocation (compétition)	10 €
Carton jaune – autre que pour fait de jeu	5 €
Carton jaune – autre que pour fait de jeu	10 €

BONIFICATIONS DU CHALLENGE « USF »

Présence à un entraînement	1 point
Participation à un match officiel	2 points
Passage lors d'un match de jeunes ou accompagnement	3 points
Arbitrage d'un match de jeunes	5 points
Participation à un événement organisé par le club	4 points
Participation "active" à un événement organisé par le club	8 points
recherche et accord avec un sponsor	10 points